



Redevabilité d'un enfant envers son père biologique.

Par **ficelle**, le **06/11/2012** à **16:46**

Bonjour,

Suis-je redevable des dettes éventuelles de mon père biologique, suite à son décès récent, alors que j'ai été adopté par mon beau père il y a plusieurs années, et que mon père biologique a perdu toute son autorité parentale vis à vis de mes sœurs et moi et qu'il a cessé de faire partie de ma vie depuis des années ?

Par **ficelle**, le **06/11/2012** à **18:24**

Mon père biologique avait une nouvelle femme et il a eu d'autres enfants avec elle. Mes parents ont divorcé il y a plus de 20 ans et mes sœurs et moi ne le voyaient plus depuis.